

**COMMISSION PARITAIRE DE SUIVI**

**AGEFOS PME – CGM**

**DU 19/01/2017**

**COMPTE-RENDU**

**Présents : 2**

**Collège employeurs : 2**

CSNP

Philippe BOSSEBOEUF

UNIIC

René ANELOT

**Collège salariés : 2**

FILPAC CGT

Roger LECOMTE

FO Livre

Michel BARRE

**Absent : 0**

**Collège employeurs : 0**

**Collège salariés : 0**

**Assistait à la réunion :**

Directeur :

Bernard TRICHOT

AR

M

La séance est ouverte à 11h00 par le Président René ANELOT.

## **Approbation du compte-rendu de la CPS du 20/12/2016**

Le projet de compte-rendu de la réunion de la CPS du 20/12/2016 est adopté à l'unanimité.

## **Synthèse d'activité formation continue à fin décembre 2016**

B. TRICHOT propose une lecture commentée des documents remis en séance.

Plan de formation moins de 10 salariés :

- Hors cofinancement : 1 084 dossiers pris en charge pour 1 893 k€ engagés.
- Cofinancements : 979 k€ engagés sur un total de 1 000 k€ budgétés pour l'année 2016 dont 930 k€ représentés par la dotation exceptionnelle du FPSPP en faveur des TPE.

Le dispositif PFE -10 affiche une légère baisse des montants engagés par rapport à l'exercice précédent (-3%) malgré une subvention du FPSPP plus conséquente. De plus, on constate que le nombre de dossiers est en retrait d'environ 10% (- 122 dossiers). Le coût moyen par dossier progresse cependant (2 649 € vs 2 459 € en 2015) ce qui est satisfaisant.

Plan de formation de 10-49 salariés :

- Hors cofinancement : 1 151 dossiers pris en charge pour 2 657 k€ engagés.
- Cofinancements : 624 k€ engagés sur un total de 400 k€ budgétés pour l'année 2016.

Les montants engagés indiquent une activité formation en baisse sensible à fin décembre par rapport à l'exercice précédent (- 22%) malgré un redressement de l'activité en fin d'année portée par les cofinancements en dépassement de 224 k€ par rapport au budget établi (400 k€), une hausse essentiellement liée au dispositif « dotation PME » conclu avec le FPSPP et non budgété soit 300 k€.

En dépit d'une activité satisfaisante pour les engagements cofinancés, la baisse avérée depuis le début de l'année des financements au titre du plan de formation sur ce segment d'entreprises se justifie par la diminution des contributions perçues et l'absence de politique de financement pour les entreprises relevant de la Sérigraphie.

Plan de formation de 50-299 salariés :

- Hors cofinancement : 510 dossiers pris en charge pour 1 306 k€ engagés.
- Cofinancements : 168 k€ engagés sur un total de 200 k€ budgétés pour l'année 2016.

Les montants engagés indiquent une activité formation en forte baisse à fin décembre comparée à l'année 2015 (-40 %). Cette diminution est liée essentiellement à la baisse des contributions perçues sur cette typologie d'entreprises.

#### Plan de formation de 300+ salariés :

- Hors cofinancement : 77 dossiers pris en charge pour 194 k€ engagés.

Les montants engagés indiquent une activité formation en très forte baisse à fin décembre, comparée à l'année 2015 (-70 %). Cette diminution est liée essentiellement à la baisse des contributions perçues sur cette typologie d'entreprises.

#### Contrats de professionnalisation :

- Engagements en montant : 3 011 k€ engagés, soit une hausse de 154 k€ par rapport aux engagements de 2015.
- Engagements en nombre : 332 contrats, contre 372 à fin décembre 2015 soit une baisse de 40 contrats.

Après des exercices successifs de progression, le nombre de dossiers indique une activité en retrait par rapport à l'année précédente, mais le montant moyen par contrat progresse toutefois de 5%. Une augmentation directement liée au relèvement des forfaits de prise en charge lorsque le contrat vise l'obtention d'un CQP.

A noter, le montant engagé affiche un dépassement budgétaire de 211 k€ autorisé par le Service « Direction Branches Professionnelles et Grandes Entreprises » du Siège National (cf. mail du 21/12/2016).

#### Périodes de professionnalisation :

- Engagements en montant : 731 k€ engagés
- Engagements en nombre : 384 périodes, contre 352 à fin décembre 2015.

Les engagements sur ce dispositif sont conformes aux prévisions budgétaires. Le montant de l'abondement aux actions CPF s'élève à 307 402 €.

#### Demandeurs d'emploi :

- Engagements en montant : 422 k€, soit 84.40% des engagements budgétés pour 2016.
- Engagements en nombre : 79 projets engagés, sur les 80 prévus au total sur 2016.

Les chiffres affichés à fin décembre sont conformes aux sessions mises en œuvre par les centres de formation partenaires de ce type d'action. Les engagements de l'année sont toutefois légèrement en deçà à la projection budgétaire.

#### Compte personnel de formation :

- Engagements en montant : 1 338 k€, soit env. 78% des engagements budgétés pour 2016.
- Engagements en nombre : 271 dossiers engagés, sur les 600 prévus au total sur 2016.
- CPF Autonome : 113 dossiers pour 260 k€
- CPF Employeur : 158 dossiers pour 1 078 k€
- Abondement de la PROF : 307 k€

Les chiffres affichés à fin décembre révèlent une activité conforme au budget (1 019 k€/1 300 k€), le démarrage semble être effectif sur ce dispositif.

Service de proximité / visites :

1 567 visites réalisées à fin décembre 2016, -16% par rapport à la prévision.

Les visites affichées à fin décembre sont inférieures à la prévision budgétaire, mais celles-ci sont toutefois conformes à l'activité attendue étant donné l'absence d'un collaborateur.

Le détail des visites par typologie d'entreprises affiche que 43% d'entre elles sont consacrées aux entreprises de moins de dix salariés. Cette tendance est notamment soutenue pour assurer la promotion de la subvention allouée par le FPSPP destinée aux TPE. On peut vérifier l'adéquation entre les visites et le poids des secteurs d'activité au sein de l'EGD CGM.

## Suivi des dispositifs de professionnalisation

### 1 / Périodes de professionnalisation :

366 actions de formation, soit 12 294 heures et 721 819 € engagés se décomposent comme suit :

- 22 dossiers relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés (15 % des montants engagés), dont 5 visent l'obtention d'un CQP,
- 344 dossiers relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus (85 % des montants engagés), dont 15 visent l'obtention d'un CQP,
- Répartition dossiers / secteur : 78 % Imprimerie, 4 % RBD, 6 % Sérigraphie, 10 % Routage, 2 % autre.

Pour mémoire, fin décembre 2015, 352 périodes engagées pour 1 486 k€.

### 2 / Contrats de Professionnalisation :

332 contrats de professionnalisation, soit 209 386 heures et 3 011 022 € engagés. 35 contrats visent l'obtention d'un CQP, 71 contrats sont conclus en CDI.

- 113 contrats relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés (35% des montants engagés), dont 16 visent l'obtention d'un CQP, et 26 sont en CDI.
- 219 contrats relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus (65% des montants engagés), dont 19 visent l'obtention d'un CQP, et 45 sont en CDI.
- Répartition contrats / secteur : 68 % imprimerie, 3 % RBD, 13 % Sérigraphie, 12 % Routage, 4 % Autre.

Pour mémoire, fin décembre 2015, 372 contrats engagés pour 2 857 k€.

## Examen des dossiers :

Un dossier documentaire qui expose les éléments synthétiques de chaque projet est remis aux membres de la commission.

➤ Voir le tableau des décisions de la commission.

## Informations et questions diverses.

### Bilan 2015-2015 CQP Industries graphiques :

Afin de mesurer les effets de la politique de branche en faveur du développement des CQP dans le secteur des IG, une note de synthèse préparée par Mme F. REVELEAU (Responsable Ingénierie emplois compétences) est présentée à la commission. La note vise à repérer les forces et les faiblesses du dispositif actuellement en œuvre et identifier les pistes d'amélioration si nécessaire. En synthèse :

- Rappel des 11 organismes habilités pour les examens CQP (14 CQP imprimerie, 4 CQP sérigraphie).
- Répartition territoriale des CQP et des stagiaires présentés aux examens (214 en 2014, 198 en 2015) par organismes de formation : 6 organismes actifs dont 60% des examens assurés par Amigraf et Mediagraf.
- Analyse du nombre de stagiaires par CQP : 40% prépresse, 40% impression, 15% finition, 5% transverses.
- Analyse du coût par CQP.
- Analyse des sessions d'examens CQP en 2015.
- Observation et remarques pour améliorer l'organisation du dispositif : calendrier coordonné des examens, mutualisation entre les OF, professionnalisation des jury d'examens, conditions d'accueil des examens, suivi des flux...

A l'issue de cette présentation, il est convenu de mobiliser la commission spécifiquement sur ce sujet afin d'évaluer les propositions d'amélioration en regard des décisions de le CPNEFP en matière de politique de formations prioritaires.

#### Réunion DGEFP / partenaires sociaux sur la transition numérique :

Les branches de CGM, en tant que signataire d'un accord avec l'Etat (EDEC) pour l'accompagnement de la transition numérique, une réunion d'échange est programmée le 9 février par la DGEFP avec les représentants des branches signataires. L'objectif de cette réunion, exclusivement réservée aux partenaires sociaux, est de présenter les travaux déjà menés avec certaines branches dans ce domaine.

Une seconde réunion est programmée le 23 mars sur la mise en œuvre de l'EDEC Numérique afin de mettre en place le Comité de pilotage.

Il est convenu que M. Michel BARRÉ et M. Philippe BOSSEBOEUF représenteront l'EGD lors de la réunion du 9 février, et constitueront le groupe paritaire au sein du comité de pilotage.

*Adopté le 22 février 2017*

*René ANELOT,*



*Président*

*Roger LECOMTE,*



*Vice-Président*

